



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Procès-verbal n°04

Réunion plénière du vendredi 20 juin 2022

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : MM. C.COLOMBO, W. HOENIG, A.TALEB, L. CONIGLIO, J. GRAGLIA, L. CAPPATTI, C. STRAMACCIONI, C. CASTROFLORIO, A. MARINSALTI, A. MARY, A. MORETTI, L. GIULIANO, Fadil. DARRAZ, J. MURRIS, P. BISTARELLI, J. BELCADI et Mme B. GIURAN.

---

Excusés : MM. J. THAON, L. LUNGERI, Y.SIAD, J.NUCERA, V. CHAIX, S.CHILOTTI, Foed DARRAZ, L. LEPORATI, L.CHABANE, J.BARLOZZI, Bilel. BOULAHYA.

---

Assiste : M. Maxime APRUZZESE

---

**Début de séance : 19h30**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la CDA présents pour cette quatrième plénière, les remercie pour leur travail effectué durant ces dix mois écoulés de la saison 2021/2022.

Le président passe à l'ordre du jour après avoir fait approuver le PV N°3 de la plénière du 18/03/2022.

Une saison 2021/2022 qui s'est déroulée dans son intégralité, imprégnée de Madame Covid en 2021, avant la disparition de l'obligation du passe vaccinal dès le 14 mars 2022 dans les enceintes sportives. Nous allons retrouver après trois années d'arrêt notre réunion annuelle des arbitres qui se déroulera le 04/07/2022 à l'UFR STAPS de Nice.

Le président s'attarde sur la bonne santé de nos arbitres d'élite qui viennent de réaliser une saison de grande qualité et pour lesquels nous avons de remarquables nouvelles. Mathieu VERNICE promu arbitre central Fédéral 1 et qui évoluera en Ligue 1, représentant la Côte d'Azur au plus haut niveau, ce qui n'était plus arrivé depuis 2011. Ahmed TALEB se maintien F3 après une saison de qualité et Louis L UNGERI auteur d'une belle saison est promu F3.

Très satisfait de la saison réalisée par nos deux arbitres assistants F1 qui participent avec réussite à notre championnat de Ligue 1 ; il s'agit de Messieurs Gwenaël PASQUALOTTI et Laurent CONIGLIO. Un peu dommage la descente en Ligue 2 d'un de nos assistants.

Félicitations à un candidat assistant LEPORATI Loris qui a réussi l'examen théorique de mai 2022 et BELCADI Jules qui défendra crânement sa chance pour être au rendez-vous fédéral la saison prochaine.

En futsal Loïc CHABANE a obtenu la plus mauvaise place (8<sup>ème</sup> avec 7 reçus) ce qui reste pour une première expérience un résultat très encourageant. A la fédération avec beaucoup de détermination Fadil DARRAZ Fédéral 2 Futsal grimpera à notre grande satisfaction en première division futsal, où il rejoindra l'incontournable Victor CHAIX aujourd'hui appartenant à l'élite mondiale.

Notre seul JAF azuréen Lorenzo GUILIANO vient de réaliser une saison prometteuse, très encourageante pour le futur.

Chez nos jeunes arbitres de Ligue (JAL) Ali TSALBI a concouru à l'examen JAF en mai 2022 sans le succès attendu, ce qui ne sera que partie remise vu son jeune âge.

Nos championnats de district, les titres à Contes et Vallauris et la coupe Côte d'Azur à Beausoleil, ont pu se dérouler dans leur totalité sans incident majeur à déplorer.

Quatre de nos arbitres ont tout de même été agressés physiquement en cours de saison et nous leur apportons tout notre soutien.

Cette quatrième plénière avait pour objet de faire le bilan final de la saison qui a démarré il y a dix mois dans des circonstances particulières, avec notamment l'obligation du pass sanitaire dans les enceintes sportives.

## **1. CORRESPONDANCES**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

## **2. DÉPARTEMENT TECHNIQUE**

L'effectif à ce jour s'élève à plus de 300 arbitres ce qui correspond à nos meilleures prévisions même si nous avons perdu à l'intersaison plus de 40 arbitres, soit 16% de la totalité des 295 recensés au 31/01/2021.

Sur le plan de la formation initiale, 2 FIA (formation initiale en arbitrage) ont eu lieu du 2 au 5 novembre 2021 à Nice (11) et Grasse (2) avec treize réussites ; du 20 au 23 décembre 2021 deux nouvelles FIA à Nice (12) et Beausoleil (5) portent à trente le nombre d'arbitres stagiaires.

Du 14 au 17/02/2022 une cinquième FIA à l'OGCNice avec quinze réussites à la clé, nous permettant d'atteindre le chiffre de 45 stagiaires et de 58 au final avec la formation de mars 2022 à Villefranche sur Mer où 13 candidats ont validé leur FIA.

Un challenge important se profile : les perfectionner en théorie et sur le terrain afin de pouvoir les fidéliser lors des saisons futures.

Le président remercie chaleureusement les huit formateurs initiateurs qui ont animés les six FIA.

Sous l'impulsion d'Ahmed TALEB les cours de formation théorique ont été organisés avec sérieux par nos techniciens avec des résultats au contrôle théorique un peu décevant chez les D1 et D2.

Trois de nos jeunes pousses se sont distingués PAPIN Enzo, SEBIA Ilyes et Ahmed ADJENGUI qui ont participé aux finales régionales U13 à Lorgues (Var). Ahmed ADJENGUI a été sélectionné par la CRA pour arbitrer avec brio la finale nationale U13 à Capbreton les 4 et 5 juin 2022.

Malgré les mesures sanitaires imposées, deux grands rassemblements de nos jeunes arbitres Azuréens ont eu lieu en juin 2021 (50 présents) et le 11/04/2022 (50 présents) au stade de la Plaine en collaboration avec l'OGCNice.

Deux promotions d'écussons le 08/12/2021 parrain STRAMACCIONI Claude avec 22 récipiendaires et le 18/05/2022 parrain Joffré GRAGLIA avec 30 récipiendaires.

Le président tire sur la sonnette d'alarme, après avoir constaté le nombre important d'arbitres indisponibles tous les week-ends, avec souvent des indisponibilités de dernière minute compliquant la tâche du département désignations.

Lors de cette saison 48 arbitres ont été convoqués, 29 sanctionnés, une vingtaine d'absences seulement sur l'ensemble de la saison en grande partie grâce au travail efficient de l'astreinte du week-end tenue par Messieurs SIAD, CASTROFLORIO et NUCERA occasionnellement.

Le président nous informe que trois réserves techniques ont été déposées : le 24/10/2021 en D5 seniors, le 21/11/2021 en D2 seniors et le 10/01/2022 lors d'une rencontre de D4. Elles ont été traitées et classées sans suite à donner.

Trois demandes de récusation d'arbitre ont été traitées par la commission en 2022.

Suite à la réunion de la commission départementale du statut de l'arbitrage du 30/04/2022, sept clubs de District sont en infraction, n'ayant pas atteint le quota d'arbitres exigés. Une nouvelle mise à jour est prévu le 30/06/2022.

Le président fait le bilan très satisfaisant des observations d'arbitres à ce jour en District avec la satisfaction d'avoir pu satisfaire la totalité de ces dernières. 251 observations réalisées dont 51 en catégories jeunes et 188 parrainages suite à la réussite des 58 stagiaires formés en FIA.

Un tour de table traditionnel ou chaque membre de la commission a pu s'exprimer occasionnant des échanges très bénéfiques pour le futur de notre arbitrage.

### **3. DÉPARTEMENT DÉSIGNATIONS**

Le département désignations, certes dans la difficulté, a assuré totalement les presque 6000 désignations au sein de notre District couvrant même depuis novembre 2021 les catégories D2 générationnelles, après avoir également satisfait plus de 800 désignations sur des rencontres de Ligue.

**Fin de séance : 22h30**

Le Président de la CDA  
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de séance  
M. CAPPATTI Laurent